

Vœux de Guy Pagnard, Maire de Saint-Yvi

22 Janvier 2024

M ou Mme le Sénateur/Sénatrice – Député/Députée

Mme la Conseillère Régionale,

Madame la Conseillère Départementale,

Monsieur le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération,

Mes chers collègues maires,

Chers adjoints et chers conseillers municipaux,

Chers jeunes conseillers et conseillères du CMJ,

Mesdames et Messieurs les agents de la commune et de l'agglomération,

Messieurs les représentants de la Brigade de Gendarmerie de Rosporden,

Messieurs les représentants du Centre d'Incendie et de Secours de Rosporden,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations et les bénévoles,

Mesdames et Messieurs... qui nous faites l'honneur et le plaisir de votre présence ce soir

Les élus locaux doivent exercer le mandat qui leur a été confié en 2020 dans un contexte général qui nous échappe, de plus en plus chaotique. L'an passé, je terminais ces vœux par un vers de René Char, poète mais aussi grand résistant provençal durant la Seconde Guerre Mondiale : « *Il faut être l'homme de la pluie et l'enfant du beau temps* ».

Il faut bien reconnaître malheureusement que les nuages et mêmes de grosses tempêtes n'ont pas calmé le climat géopolitique mondial

(bientôt 2 ans de guerre de Vladimir Poutine en Ukraine, reprise du conflit israëlo-palestinien dont les civils sont les grandes victimes, le risque de réélection de Trump,...), ni les tensions sociales en France (émeutes urbaines, lois sur la retraite ou dernièrement sur l'immigration). Je n'oublie pas – au quotidien – que les effets de l'inflation des prix alimentaires et énergétiques pèsent toujours lourdement sur le pouvoir de vivre d'une majorité d'habitants.

Les élus ne sont pas là pour jouer les oiseaux de malheur pessimistes... mais ils ne sont surtout pas là pour faire les autruches, mettant la tête dans le sable pour ne pas voir les menaces. Comme tout citoyen, nous devons exercer notre esprit critique, réfléchir en adulte pour faire ce que nous pouvons, chacun à notre niveau. Mais aussi pour faire les choix de nos représentants dans les instances politiques qui ont plus de pouvoir, au niveau national (à l'Assemblée en 2022) et européen avec les prochaines élections européennes du 9 juin. Elles remportent d'ordinaire la palme de l'abstention par désintérêt alors que les enjeux des politiques européennes ont rarement été aussi considérables en matière humanitaires, de défense, technologiques, énergétiques,... Des choix clairs doivent être faits pour défendre nos valeurs républicaines et nos démocraties – même imparfaites – face aux déstabilisations étrangères et aux régimes plus ou moins autoritaires ou illibéraux.

Oui, il nous faut, tous et toutes ici, être « les hommes de la pluie » en ces temps difficiles. Mais aussi savoir profiter pleinement de toutes les éclaircies de la vie. Et il y en a heureusement eu souvent ici, en Bretagne et à Saint-Yvi.

Pendant le pot de l'amitié, nous projetterons la revue de presse de la vie locale en 2023. Une année encore bien fournie, vous le verrez. Les élus de Saint-Yvi ont bien conscience que le développement économique est fait par les entreprises et la vie sociale par les associations et leurs bénévoles. Les agents municipaux participent d'ailleurs activement à la logistique de ces manifestations, comme vous voyez. Je remercie ici toutes les associations et toutes les personnes qui œuvrent à l'animation de cette vie municipale et intercommunale.

Mention spéciale à Mme Marguerite Huitric en 2023, notre nouvelle centenaire depuis le 21 août. Je souhaite à chacun de pouvoir conserver une mémoire et un esprit aussi clairs avec l'âge. Ces souvenirs d'exploitante agricole et d'épouse d'élus Maire et Conseiller général, Louis Huitric, sont une mine d'informations historiques et relativisent beaucoup certains de nos problèmes contemporains.

Pour ce qui relève de notre collectivité, comme vous avez encore pu le lire dans la presse récemment, notre population communale est de 3340 habitants au 1^{er} janvier 2021, soit 280 de plus qu'en 2015. Au-delà de la croissance démographique elle-même, et dans un contexte de vieillissement bien plus marqué encore en Cornouaille que dans le reste de la Bretagne, **c'est le renouvellement des générations et la mixité sociale qui nous semblent être des objectifs politiques essentiels pour un territoire.** Pour le moment nous y parvenons à Saint-Yvi, pas seulement par chance géographique mais aussi grâce à une **politique active et de long terme en matière de**

constitution de réserves foncières publiques et de travail avec les bailleurs sociaux. Cela depuis plusieurs décennies et les quartiers de Park an Traon, Rue du Lavoir, Park Leur... ont été bâtis ainsi. Nous défendons ces objectifs et cette spécificité dans le cadre des révisions du Programme Local de l'Habitat et surtout du SCOT de CCA, avec l'obligation de réduire par deux la consommation foncière d'ici 2031.

De manière générale, dans le contexte chahuté que j'ai évoqué, nous je dirais que **nous nous efforçons d'adoucir le quotidien de tous les Saint-Yviennes et Saint-Yviens par nos services et par le soutien à la vie locale.** La finalité de notre mandat est de mettre à niveau les équipements municipaux, aussi bien en capacité qu'en qualité de services. Nous sommes sur la bonne voie, même si tous les projets continuent d'être plus longs et de coûter plus cher.

Points majeurs de 2023/2024

Dans les écoles et le périscolaire, les 4 salles de garderie périscolaire, ouvertes en janvier 2023, ont été inaugurées en mai. Elles donnent pleinement satisfaction en termes de confort aussi bien hivernal qu'estival. Mais le plus important cette année a été l'élaboration de notre Plan Educatif de Territoire, en concertation avec tous les acteurs (éducation nationale, associations, CAF, services municipaux et de l'agglomération). Ce PEDT a été voté en juin et le projet pédagogique du Service Enfance-Jeunesse mis à jour en septembre dernier. C'est un travail essentiel puisque la compétence « enfance-jeunesse » représente la moitié de nos agents.

Le restaurant scolaire municipal est une grande fierté de Saint-Yvi. La reconnaissance du travail des agents a été obtenue par la certification ECOCERT « En cuisine » au niveau « 2 carottes » sur 3 possibles. Cette certification valide les plus de 50% d'ingrédients bio et le « fait maison » mais pas que. Une formation-action et une étude ergonomique ont permis d'améliorer les conditions de travail quotidienne des agents. Félicitations à eux. Parallèlement la commune a validé la 2^{ème} année du contrat « Cantine à 1€ » de l'Etat. Un quart des familles en bénéficient sous conditions de ressources. Mais il me semble important de rappeler que les 3€ de l'Etat nous ont permis de ne pas augmenter le prix des repas depuis deux ans. Ce qui dans le contexte d'inflation alimentaire, de l'énergie et de la main d'œuvre est à remarquer.

Après le pôle périscolaire, la rénovation-extension de l'accueil de loisirs des mercredi et vacances scolaires à Carn Grand, avec ses salles d'activités et l'agrandissement de la salle de restauration permettra d'accueillir une bonne dizaine d'enfants supplémentaires, passant de 50 à plus de 60, à compter des vacances de février 2024.

Puisque nous parlons des écoles, un bilan des économies d'électricité indispensables suite à la multiplication par 2,5 de la facture prévisionnelle 2023 (+ 133000 k€). La décision rapide fin 2022 de remplacer tous les radiateurs électriques par des modèles programmables à distance aura permis de réaliser 15% d'économies en 2023/2022 (la hausse n'est plus « que » de 100000 € !!) et de rentabiliser les radiateurs sur 2 ans à peine. C'est donc une bonne opération qui ne doit pas cacher que le SDEF, syndicat d'énergie du Finistère qui pilote le groupement d'achat d'électricité des

collectivités, nous annonce que le prix de l'électricité restera plus cher de 50% en 2026 par rapport à 2022. Soit + 50000 €/an. Les économies restent donc de mise et nous étudions le passage en éclairage à LED de la salle polyvalente.

Surtout la rénovation thermique des écoles publiques va enfin entrer en phase travaux en 2024. Sur la base de l'avant-projet définitif du MOE fin 2023, le budget de l'opération est passé de 500 à 725 000 HT, entre 2020 et 2024. Les travaux devraient démarrer en juillet 2024 pour 14 mois, hors occupation scolaire.

L'équipement de loisirs très attendu par les jeunes et même certains parents, à savoir le pumptrack près du city-stade, a malheureusement connu quelques vicissitudes dans sa phase de finition. L'entreprise n'a pas trouvé de prestataire pour les enrobés avant novembre. L'ouverture est donc reportée au mois de mai prochain. La bonne nouvelle est, qu'outre la subvention accordée par le Conseil Départemental, nous avons reçu l'avis favorable de l'Agence Nationale du Sport. L'opération sera donc largement financée à 63%.

Le projet de « Tour du bourg en mode doux » a aussi franchi un cap avec les négociations abouties d'achat de plusieurs terrains avec les propriétaires. Reste maintenant à obtenir les actes notariés, ce qui est long, avant d'entreprendre les aménagements de chemins et les plantations d'arbres.

L'Atlas de la Biodiversité Communale, que Saint-Yvi a engagé en 2021 après Concarneau, vient aussi de faire l'objet de son rapport final par Bretagne Vivante, après deux ans d'inventaires. Le plan d'actions

sera validé en Conseil municipal en février. Il est d'ores et déjà disponible sur notre site internet.

En matière de valorisation du patrimoine, la restauration du mobilier et des statues classées de la chapelle de Locmaria s'est engagée en 2023 et s'étalera sur 2024. Vous en voyez ici quelques magnifiques photos de l'Atelier Régional de Restauration. La chapelle a été très utilisée pour des concerts, des visites, des expositions... et j'en profite pour remercier l'association pour ces animations.

La rénovation intérieure du presbytère en salles d'activités associatives, culturelles et d'enseignements musicaux a pris une année de retard, sans que cela soit de notre fait. Mais cette fois, le permis de construire est complet et le dossier de consultations des entreprises sera publié en février. Le budget prévisionnel d'opération est de 430 000 €, dont 1/4 environ de subventions de la Région et du CD29 acquises et d'autres demandes en cours. Les travaux de démolition intérieure devraient débuter cet été et la reconstruction s'étaler sur 10 mois. La médiathèque de CCA sur un terrain mis à disposition en entrée de bourg a aussi franchi un cpa avec le choix de l'architecte en octobre. La conception sera réalisée en 2024 et les travaux s'étaleront de 2025 à 2026.

Autre sujet mais, la protection de notre santé. A l'instar de plusieurs voisins avant nous, Saint-Yvi via le CCAS a conventionné avec deux mutuelles agréées et solides, Mutami et Mutualia. La réunion d'informations de septembre a suscité beaucoup d'intérêt.

L'opération est vraiment ouverte à tous les habitants sans conditions particulières de ressources. Je vous invite à vous y intéresser.

Un dernier mot sur les risques climatiques : sécheresse sévère en 2022, tempête de très forte intensité en 2023... le changement climatique est bien à l'œuvre. Le décès en intervention d'un agent d'Enedis est malheureusement à déplorer. La commune a bien géré cet événement grâce à ses agents, élus et l'entraide des habitants. Même si cela n'est pas une obligation, nous tirerons les enseignements de cette catastrophe matérielle en formalisant un Plan Communal de Sauvegarde, afin que nous y soyons tous mieux préparés la prochaine fois. Ce qui avec le changement climatique risque de ne pas attendre 20 ans.

Voilà pour un programme 2024 encore copieux. Bien évidemment, le pilotage de tout ceci n'est possible que grâce au travail de tous les agents et des élus, à commencer par les adjoints, que je remercie de leur implication quotidienne. La fonction n'est pas une sinécure, et encore moins pour les personnes en activité professionnelle. Mention spéciale à Alain Pelizza qui a pris un peu de recul mais reste conseiller délégué, et laisse sa fonction à Julien Kerhervé (malheureusement souffrant ces derniers jours).

Comme nous allons aussi remettre 3 médailles communales, je m'arrête ici.

Je vous remercie de votre attention et il me reste à vous souhaiter, en mon nom et en celui de tous les conseillers municipaux, une « forme olympique » en cette année 2024. Bloavez mad doc’h tout » !

Je vous remercie de votre écoute.

Avant de prendre le verre de l’amitié, nous exprimerons la reconnaissance de la commune à 3 personnes par une médaille :

- **Noé Le Page : contrat de formation au Stade Rennais, comme gardien de but**
- **Marion Le Corguillé : chercheuse en santé publique**
- **François Lange : écrivain de polar historique**